

d'irresponsabilité. Maintenant que nous possédons des chefs consciencieux dans tous les partis—ce n'est pas une critique des chefs que nous avons eus au Parlement dans le passé—

**Des voix:** Oh, oh.

**M. Woolliams:** Maintenant que nous possédons un chef consciencieux et pondéré, qui a toujours été prêt à travailler pour le Parlement, j'aurais espéré une attitude fort différente de la part des vis-à-vis.

Examinons un instant les actes de mon honorable ami, le chef de l'opposition. Lorsque le gouvernement a présenté le bill omnibus modifiant le Code criminel, nous avons demandé qu'il soit scindé en trois sections; ce qui fut refusé. Mais notre chef se rangea du côté du parti libéral et du Nouveau parti démocratique—le Ralliement des créditistes différait quelque peu d'opinion à propos de certains articles du bill—parce que nous croyions à la réforme et que la majeure partie du bill nous semblait louable. Nous avons voté pour le bill et nous avons contribué à son adoption au Parlement. Si le ministre de la Justice (M. Turner) était présent ce soir, il confirmerait que nous nous sommes montrés coopératifs à tous les stades, que ce soit à la Chambre ou au comité de la justice et des questions juridiques. Nous avons coopéré aux étapes du rapport, de la deuxième et de la troisième lecture. Nous n'avons pas fait d'obstruction.

• (9.20 p.m.)

Permettez-moi de donner un dernier exemple avant de passer au Règlement proprement dit; je veux parler du bill des langues officielles. On peut dire que personne n'a adopté, dans l'intérêt national, une attitude plus nationaliste ou plus réaliste, que le chef de mon parti. Il avait d'ailleurs l'appui des chefs des autres partis de l'opposition. Nous avons coopéré avec le gouvernement et nous avons essayé de l'aider à établir un calendrier pour que soient étudiées à la Chambre les questions d'ordre législatif ou autre. En dépit de nos efforts, nous faisons face aujourd'hui à ce que j'appellerai la règle de la guillotine. Qu'est-ce qui a motivé cette nouvelle attitude du parti libéral?

**M. Nowlan:** Elle n'est pas nouvelle.

**M. Woolliams:** Ma foi, le parti a une nouvelle direction. J'aimerais citer des extraits des débats de 1967. L'examen de l'Index des débats révèle que l'ancien premier ministre de la Justice, le premier ministre actuel (M. Trudeau) était avare de discours. On peut

dire qu'il brillait par son absence dans cette enceinte. Après tout, il était nouveau venu.

Lorsque les partis d'opposition ont fait échec au gouvernement précédent sur une mesure fiscale, on lui a posé plusieurs questions, l'une d'entre elles venant du député de Calgary-Nord. Le député de Calgary-Nord à l'époque a demandé pourquoi le ministre de la Justice qualifiait d'accident de pure forme l'échec du gouvernement et pourquoi celui-ci ne donnait pas sa démission conformément à la constitution du pays. Je plains le président du Conseil privé, mais je plains plus encore ce nouveau-venu au Parlement qui représente la circonscription de Grenville-Carleton parce que le gouvernement s'est servi de lui comme d'un yo-yo. Tout d'abord, il a cru qu'il pouvait présenter ce rapport du comité. Ensuite on lui a dit que c'était impossible, puis qu'après tout il le pouvait. Il devrait réellement nous remercier, parce que si l'opposition ne l'avait pas emporté hier il n'aurait pas pu faire son discours aujourd'hui.

**M. Blair:** J'invoque le Règlement, monsieur l'Orateur.

**M. l'Orateur suppléant (M. Béchard):** A l'ordre. Le député de Grenville-Carleton invoque le Règlement.

**L'hon. M. Hees:** Quelqu'un doit avoir tiré la ficelle.

**M. Blair:** Monsieur l'Orateur, cet après-midi j'ai mentionné que mon honorable ami avait fréquenté la même université que moi. Je dois souligner qu'il n'y a pas reçu de diplôme en histoire.

**Des voix:** Yo-yo.

**M. Woolliams:** Monsieur l'Orateur, je tiens seulement ici à rappeler aux députés qu'à l'université, le député dirigeait le parti conservateur, mais depuis il est devenu opportuniste et s'est joint au parti libéral. J'ai eu le malheur de militer sous sa direction à l'université, et il était tellement opportuniste que c'est l'unique occasion où l'on a pu l'amener à se découvrir.

Je continue à relater les propos du premier ministre. En réponse au député de Calgary-Nord, le très honorable représentant a déclaré: «Nous sommes les maîtres à la Chambre dans le sens que nous devons en diriger les affaires.»

[Français]

**M. Adrien Lambert (Bellechasse):** Monsieur l'Orateur, je pose la question de privilège.

**M. l'Orateur suppléant (M. Béchard):** A l'ordre. L'honorable député de Bellechasse (M. Lambert) désire-t-il poser la question de privilège?